

Attestation de formation
de l'accueil des personnes en situation de handicap à l'hôtel Paradis Lourdes

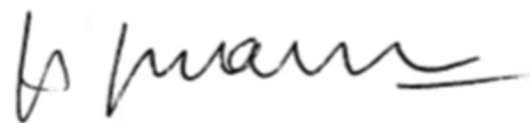
Je soussigné, Hervé Jeanson, Président de la société ALFANA, elle-même Présidente de la société HotelSat, gérante de l'hôtel Paradis, 15 avenue du Paradis 65100 Lourdes, atteste avoir formé pour la saison 2026, les collaborateurs de l'hôtel en contact avec les clients.

Cette formation a été organisée par Mme Hélène Lavallard.

Elle a consisté à présenter aux collaborateurs le rappel des différents handicaps sur la base du « Guide numérique d'accueil des personnes handicapées » et a fait l'objet d'une synthèse de 5 pages qui a été remis aux participants.

Ces documents sont accessibles sur le site de l'hôtel www.hotelparadislourdes.com

Fait à Lourdes le 2 avril 2026 pour valoir ce que de droit.



Hervé JEANSON